

Jean-Marie Harribey, entre Basile et les Bisounours. Ou les aventures de la critique de mon texte « S'il faut sortir de l'Euro... ».

Jacques Sapir

29 avril 2011

Jean-Marie Haribey a critiqué certains de mes textes portant sur la zone Euro. Ces critiques restaient dans les limites de ce qui est admis dans un débat d'idées. Il vient cependant de franchir une nouvelle étape avec son dernier papier intitulé « Sortir de Quoi ? » qui est censé répondre à mon propre papier « S'il faut sortir de l'Euro », où il tend à déformer mes propos et mes propositions avec tant de constance et d'obstination que ceci ne peut être mis sur le compte d'une lecture trop rapide de mon texte.

Ce qui me sépare de Jean-Marie Harribey est avant tout le résultat de l'application d'un point de vue « réaliste » dès la mise en place du cadre normatif d'analyse. Je ne me pose pas la question de ce qui serait la « meilleure » des solutions possibles mais bien celle de trouver des solutions apportant des améliorations à la situation actuelle et qui soient malgré tout possibles sans faire trop de violence au contexte général.

Mais une autre chose me sépare désormais de Jean-Marie Harribey (désormais JMH). C'est la volonté de cohérence ainsi que celle de lire honnêtement les textes des autres. Ces deux choses me semblent, hélas, absentes du papier de JMH. Je laisse ici le lecteur juger.

I. Les principes, où quand JMH se révèle fâché avec la logique, la lecture et la cohérence.

JMH commence ainsi son texte par 3 remarques qui toutes sont très discutables (les citations seront en *gras-italique*) :

- Une dévaluation n'est pas une solution coopérative et elle n'est, au mieux, efficace que si elle n'est pas imitée.

Ce point de vue est typique de l'angélisme dans lequel se complait une certaine « gauche ». Assurément certaines dévaluations ne sont pas coopératives (mais pas toutes, en particulier dans le cas de dévaluations concertées). Mais l'essentiel du problème n'est pas là : devons-nous chercher à tout prix à être coopératif avec des gouvernements qui ont pris l'option de l'application du néo-libéralisme ? Le recours à la souveraineté monétaire n'est-elle pas alors la seule solution possible ? L'économie politique internationale ne relève pas du monde des Bisounours. On ne peut avancer des propositions sans dire par quel mécanisme elles ont une chance d'entrer en application.

Renversons alors l'argument et admettons un instant que nous nous interdisions l'option des dévaluations. Dès lors nous n'avons le choix qu'entre deux solutions. Soit nous tentons de convaincre TOUS NOS PARTENAIRES (règle de l'unanimité) du bien fondé de notre position et nous sommes de facto les otages de n'importe quel pays qui peut, soit par intérêt soit par calcul politique, refuser d'écouter nos arguments. L'expérience montre en fait que si accord il y a, il ne peut se faire que sur une base minimale, ce qui le plus souvent favorise les

options les plus libérales. De plus le délai de négociations peut être long, et prolongé à l'infini de par la volonté d'un autre pays. Soit nous tentons d'imposer notre position à nos partenaires... La France a déjà tenté de le faire, avec Louis XIV et Napoléon 1^{er}, et le moins qu'on puisse en dire le résultat n'a pas été probant...

En fait, une dévaluation unilatérale est la seule option possible qui reste entre soit la soumission à la volonté d'autres soit l'imposition par la force de notre propre volonté. Elle entre bien dans la logique des solutions de coopération dans la mesure où elle permet de reposer le problème des différents taux de change entre monnaie en fonction des situations de chaque pays.

S'il est évident qu'une dévaluation n'est efficace que si elle n'est pas imitée par TOUS les pays, une dévaluation imitée par certains pays reste néanmoins efficace. En fait le résultat dépend des liens commerciaux avec les pays qui dévaluent et ne dévaluent pas. L'affirmation de JMH dans sa généralité est fautive. Nous savons AUSSI que certains pays n'ont pas intérêt à dévaluer (ce qui est expliqué dans mon texte que JMH critique). Le fait que certains pays pourraient (et devraient) sortir de l'Euro et dévaluer avec nous est évident.

En fait la dévaluation de la France devrait être inférieure à celle de la Grèce et du Portugal. On peut estimer que les taux de dévaluation optimaux seraient de 10-15% pour l'Italie, de 20-25% pour la France, de 30-35% pour le Portugal et de 35-40% pour la Grèce.

- Vis-à-vis des marchés financiers ? Une monnaie nationale ne protégerait pas mieux que l'euro d'une spéculation. Et la dévaluation renchérirait le poids de la dette publique.

Ici encore JMH se trompe lourdement et déforme sur mon point de vue. Recouvrer notre souveraineté monétaire nous donne en réalité la possibilité d'introduire des mesures nous protégeant des marchés financiers et de la spéculation (ce qui est d'ailleurs largement expliqué dans mon texte et point repris par JMH). Bien entendu, de telles mesures pourraient – en théorie – être prises par l'ensemble de la zone Euro. Mais, il est absolument clair qu'il n'y a pas d'unanimité pour cela. Nous sommes renvoyés au paradoxe précédent : soit nous ne faisons rien, soit nous imposons par la force notre volonté aux autres. Dans cette situation il devient clair que des mesures prises à l'échelle de la France seraient efficaces et permettraient d'ouvrir un débat plus général sur les conditions de réglementation des mouvements de capitaux, débat qui pourrait déboucher sur une attitude commune avec certains de nos partenaires. En fait, ce que refuse de voir et de comprendre JMH c'est l'effet d'exemplarité de mesures unilatérales pour débloquent une situation de blocage institutionnel.

Par ailleurs dire que « ***la dévaluation renchérirait le poids de la dette publique*** » revient d'une part à confondre dette publique totale et part de la dette publique détenue par des non-résidents, et d'autre part revient à supposer – du moins implicitement – que cet alourdissement de la dette telle qu'il effacerait les conséquences positives de la dévaluation. On reste confondu par autant d'amateurisme !

- Vis-à-vis du capital ? La sortie de l'euro et la dévaluation risquent transformer un problème de classes en un problème de pays. Le retour à une monnaie nationale et à une Banque de France ne renverserait pas le rapport de forces entre capital et travail. Ce troisième point est déterminant.

Sur ce point, JMH n'a pas lu, ou n'a pas compris, ou veut ignorer (je laisse le lecteur choisir) ce que je dis dans l'introduction du papier qu'il critique : le processus de passage à la monnaie unique, entamé avec la politique dite de « Franc Fort » et accéléré à partir du traité de Maastricht est partie intégrante du tournant néo-libéral. Dans le contexte auquel mon papier fait référence le retour à une monnaie nationale contribuerait bien à renverser (ou pour

le moins à infléchir) le rapport de force entre capital et travail ou, plus précisément – car le jeu n'est pas à deux, mais à trois acteurs – il permettrait une alliance entre salariés et entrepreneurs contre les représentants du capital financier.

Dès lors, on voit bien que sortie de l'Euro et dévaluation se situent dans une logique de transformation du rapport de force interne tout en visant à empêcher les partisans du capital financier de s'appuyer sur un ordre régional et international qui les renforce considérablement en interne. En fait JMH ne semble pas comprendre (ou ne *veut* pas comprendre) que l'économie politique interne et l'économie politique internationale du néolibéralisme sont ici liées et se renforcent mutuellement.

En fait, il ne faut jamais oublier que les politiques d'ouverture commerciales et monétaires mises en place depuis 1972-1973 ont toujours visé à infléchir puis à inverser le rapport de force tel qu'il existait après 1968. JMH a la mémoire courte s'il oublie cela. En attaquant le cadre institutionnel international (ici à l'échelle de la zone Euro) c'est l'équilibre du cadre institutionnel *national* que l'on vise. Il y a une phrase dans la présentation liminaire de mon texte « S'il faut sortir de l'Euro... » qui le dit explicitement : « L'Euro est, de ce point de vue, effectivement cohérent avec les institutions du néo-libéralisme ».

Viennent ensuite un groupe de remarques spécifiques au contexte et sur lesquelles les désaccords ne sont pas moindres.

- Si les restrictions budgétaires et l'austérité salariale s'appuient sur le verrouillage imposé par la politique monétaire autour de l'euro, entraînant un coût exorbitant de la stabilisation de la dette pour la Grèce et quelques autres par rapport à l'Allemagne, rien ne dit que la sortie de l'euro allègerait ce fardeau en atténuant ces écarts.

Étonnante remarque où le lien logique entre l'euro et l'austérité salariale qui est reconnu dans la première partie de la phrase est nié dans la seconde. Bien sûr on peut imaginer un gouvernement qui étant sorti de l'Euro continuerait d'imposer et d'imposer une discipline équivalente. Mais, tout le monde (sauf JMH ?) comprend qu'une sortie de l'Euro serait l'occasion de desserrer la contrainte budgétaire et salariale.

Une monnaie unique impliquerait des transferts budgétaires pour combler les différences économiques entre pays. Si les divergences se sont accrues depuis l'introduction de l'euro, c'est parce que les transferts ont été supprimés. La concomitance entre l'introduction de l'euro et la suppression des transferts ne peut pas être tenue pour une implication logique déterministe de l'une à l'autre.

D'une part, il y a ici une erreur sur la nature de l'Euro. Quand le gouvernement allemand a mis comme condition que l'Euro ne serait pas et ne deviendrait pas une zone de transferts, il l'a fait en toute connaissance de cause. D'autre part, il faut chiffrer ce que des transferts coûteraient et on verra que jamais ils n'ont été en mesure d'arrêter le phénomène d'Eurodivergence. P. Artus a estimé à 2% du PIB les transferts allemands nécessaires à une stabilisation de la zone Euro. Mais ceci ne tient pas compte de ce qu'il faudrait payer pour permettre un rattrapage de certains pays et éviter que la divergence des structures n'aille en s'amplifiant. Au total, la somme serait plus proche de 3,5% à 4% du PIB de l'Allemagne, mais aussi de pays comme les Pays-Bas et la Finlande.

Le coût est clairement insupportable et rend politiquement impossible une solution de type fédérale dans le contexte actuel. Mieux vaut en prendre acte plutôt que de se complaire en de vains appels à plus de fédéralisme.

Si les institutions sont toujours le produit de la lutte des classes et du rapport de forces entre

elles, la mondialisation du capital, la mise au service de la rente financière de toutes les institutions étatiques et supra-étatiques, la construction de l'UE elle-même portent la lutte des classes à un niveau dépassant un cadre « clos ». Le fait que le salariat et les mouvements sociaux des différents pays composant l'UE n'aient pas réussi jusqu'ici à coordonner suffisamment leurs luttes pour imposer d'autres logiques est exact mais ce n'est pas une preuve que les luttes de classes ne peuvent, ne pourront et surtout ne doivent se mener qu'au niveau national. Certes, les mouvements sociaux n'y sont jamais encore parvenus mais ce n'est pas l'euro qui a empêché le mouvement social français sur les retraites de vaincre Sarkozy.

On est là en présence d'un raisonnement alambiqué. JMH nous dit d'une part qu'il y a un « dépassement » de la lutte de classes du cadre national au cadre international. Il serait bien plus juste de dire que le niveau international est venu s'ajouter au niveau national mais ne l'a nullement remplacé. D'autre part, il reconnaît qu'il n'y a pas de mouvement social à l'échelle européenne (au plus une addition de mouvements nationaux), mais... qu'il nous faut « attendre le Messie »... Ce n'est pas sérieux !

Enfin, on apprend au détour d'une phrase (qui véritablement vaut le détour...) que « *le mouvement social français sur les retraites de vaincre Sarkozy* ».

Première nouvelle, et nous sommes heureux de l'apprendre ! Où comment pour imposer son point de vue JMH refait l'histoire !

En fait, c'est très exactement le contraire qui s'est produit. L'attitude du gouvernement, contrairement à ce qui s'était passé lors de la réforme Fillon, a consisté à expliquer qu'il n'avait aucune marge de manœuvre à cause de l'Euro soit directement soit indirectement en invoquant la possibilité de la perte par la France de sa note AAA. Si un mouvement de cet ordre avait affronté le gouvernement dans une situation où nous aurions gardé notre souveraineté monétaire, la position du gouvernement aurait été bien plus faible. Je rappelle par ailleurs que notre Dominique Strauss-Kahn, le socialiste du FMI, a apporté son soutien à la politique de François Fillon au nom de la défense de l'Euro.

II. Où JMH bouleverse la science et prend ses aises avec la réalité du texte.

Le texte de JMH se poursuit ensuite par une étude des propositions que j'ai faites. Je n'insisterai que sur les points où je pense qu'il a tort ou qu'il déforme sciemment mes propos. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des points où il soulève de véritables questions, mais en réalité elles sortent du cadre de ce débat et concernent bien plus un autre débat, mais que l'on ne pourra avoir qu'une fois clarifiée cette question de l'euro, soit celui portant sur le contenu concret du programme de réindustrialisation qu'il faudrait adopter.

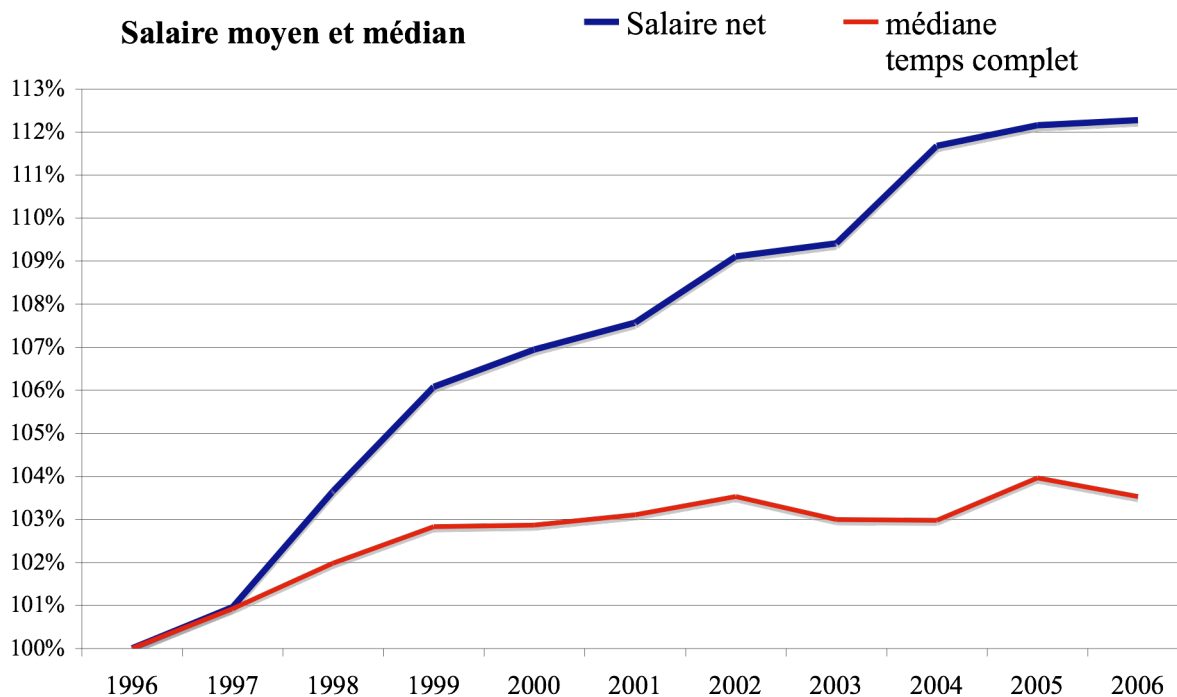
(1) Sur la question de la réévaluation et des délocalisations.

D'une part JMH confond le texte de P. Artus (que je cite) et l'étude de l'INSEE de Cachia (que je cite aussi et avant Artus dans mon texte) ainsi que le court article de Serge Pourtant, ces textes sont dûment cités au même paragraphe et dans la même page où j'aborde la question du problème de la réévaluation¹.

¹ F. Cachia, "Les effets de l'appréciation de l'Euro sur l'économie française", in *Note de Synthèse de l'INSEE*, INSEE, Paris, 20 juin 2008. Voir aussi l'article prémonitoire de S. Federbusch, "La surévaluation de la monnaie unique coûte cher à la croissance" in *Libération*, rubrique "Rebonds", 26 avril 2006.

Je n'ai jamais affirmé que l'Euro était responsable de TOUS les problèmes que nous connaissons. Je l'ai même écrit noir sur blanc. Mais, la part des salaires dans la valeur ajoutée ne peut plus depuis une quinzaine d'année être tenue pour un indicateur pertinent dans la mesure où l'on a un mouvement important de salarisation des revenus du capital. Il est bien plus juste de regarder comment évolue le salaire moyen et le salaire médian. Or, ce dernier stagne depuis 2000.....(graphique 1).

Graphique 1



INSEE

Par ailleurs, j'ai expliqué à de nombreuses reprises, et en particulier dans mon dernier livre², le poids du libre-échange dans le processus de déflation salariale que nous connaissons depuis maintenant plus de vingt ans. Entre les effets directs (net) et les effets indirects, le libre-échange nous a coûté environ 4% de la population active en matière de chômage. Ceci n'est pas directement l'effet de l'Euro.

Quoi que...

En effet, si l'on additionne la politique de Franc Fort (sur laquelle Frédéric Lordon a écrit des pages définitives³) et la surévaluation de l'Euro depuis 2003, on voit bien que la question du taux de change a joué elle aussi un rôle important. Cela se comprend aisément. Dans la mesure où l'on libéralise les flux de marchandises de prix rendu dans le pays importateur est intermédié par le taux de change entre ce pays et le pays producteur (et donc exportateur). Le taux de change est un autre instrument pour protéger, le cas échéant, son marché intérieur.

En fait, dans le cas de la France, on voit qu'il nous faut une combinaison de dévaluation ET de protectionnisme. Si l'on essayait de regagner le terrain perdu par l'un ou l'autre de ces instruments pris isolément il faudrait soit un taux de dévaluation soit des niveaux de protection bien trop forts.

² J. Sapir, *La Démondialisation*, Le Seuil, Paris, 2011.

³ Dans F. Lordon, *Les quadratures de la politique économique – Les infortunes de la vertu*, Albin Michel, Paris, 1997.

(2) Sur la question de l'endettement des entreprises.

Le graphique que montre le texte de JMH est intéressant et va en réalité dans mon sens. Après un pic au début des années 1990, l'endettement des entreprises retombe en 1998 quand on a une première détente sur les taux d'intérêts. Puis il remonte régulièrement, sauf de 2000 à 2003 quand l'Euro fut à son niveau le plus bas. L'endettement est aujourd'hui à un pic historique avec un Euro à plus de 1,40 USD.

Mais, dans mon texte, j'ai bien indiqué que ceci était particulièrement vrai pour les PME-PMI, alors que JMH parle des dividendes, qui sont connus essentiellement pour les grandes entreprises. Je rappelle ici le paragraphe concerné de mon texte :

« Les conséquences de la surévaluation de l'Euro ont été dramatiques, en particulier sur les PME et les PMI, pour deux raisons. La première est la perte de marchés à l'exportation, pénalisant, bien entendu, les entreprises les plus dynamiques et les plus innovantes. La seconde est la réduction des marges de bénéfice sur le marché intérieur. Ceci pénalise aussi les entreprises en réduisant leurs capacités d'investissements, ce qui réduit leur compétitivité future, et en les contraignant à s'endetter davantage ce qui les fragilise face aux banques »

Autrement dit, encore une fois JMH délibérément déforme mon propos. Dans mon texte si j'insiste sur les PME-PMI ce n'est pas un hasard, car ce sont ces entreprises qui sont les plus dépendantes du marché intérieur.

(3) La question de la réindustrialisation.

JMH me donne raison sur le fait qu'il ne saurait y avoir de réindustrialisation en surévaluation du taux de change. Puis il me fait un (mauvais) procès pour ne pas avoir analysé la « **multidimensionnalité de la crise mondiale et européenne** ».

Mais, mon texte ne portait que sur l'Euro ! Un même reproche m'ait fait plus loin dans le texte de JMH et porte sur l'absence des notions d'écologie et d'environnement. Sauf à attendre que j'écrive tout seul un programme général de gouvernement on ne comprend pas pourquoi JMH s'étonne de ne pas trouver dans un texte intitulé « S'il faut sortir de l'Euro » ce genre de considérations.

Ou, plutôt, on le comprend fort bien.

Vouloir chercher dans un texte quelque chose qui ne peut logiquement s'y trouver et arguer de cette absence pour le critiquer est une méthode connue et qui porte un (vilain) nom !

(4) La question de la dette.

Heureusement, il y a aussi des propositions ! JMH pose le problème de la légitimité de la dette publique accumulée. La où je propose de racheter la dette détenue par les non-résidents (en profitant de la dégradation de sa valeur marchande à la suite des inquiétudes provoquées par la politique que je préconise s'il faut effectivement sortir de l'Euro) sa proposition est...de refuser de payer.

Faut-il honorer la dette souveraine ou faut-il poser la question de sa légitimité, en totalité ou en partie ? Si on considère que la dette publique a été contractée pour des fins et avec des moyens légitimes, alors il convient de payer les intérêts et de la rembourser ou bien d'en racheter immédiatement une partie : dans ce cas les créanciers sont respectés. Si on considère que ces derniers doivent au contraire être « euthanasiés » parce que la dette s'est accumulée à la suite des exonérations d'impôts des riches et du sauvetage par l'État des

banques, alors doit être posée la question de la restructuration de la dette publique qui peut prendre la forme d'une annulation au moins partielle.

Pourquoi pas ?

Mais se posent alors trois problèmes : les conditions de légitimité politique de la dette, la question de sa légitimité sociale et économique et la question des conséquences d'une telle action.

La légitimité politique est engagée si le Parlement a voté *en connaissance de cause* l'accroissement de la dette. Il semble que cela n'ait pas été le cas pour une partie de la dette du moins, en Grèce. Dès lors cette partie de la dette peut être, à juste titre, considérée comme illégitime. Mais, tel n'est pas le cas en France.

Une dette politiquement légitime peut avoir des conséquences sociales et économiques telles, que le paiement des intérêts et du principal ne peut plus se faire sans conséquences graves. C'est le cas pour certains pays du Tiers-monde, mais aussi pour la Grèce, le Portugal et pour l'Irlande, pour ne parler que de ces pays. Ceci justifie à l'évidence une renégociation de la dette visant à en faire baisser les intérêts et le principal.

Mais, si on regarde les conditions d'un défaut (répudiation de la dette) ou d'une renégociation, on s'aperçoit que celles-ci ne sont avantageuses pour le pays endetté que s'il procède unilatéralement dans le cadre d'un rapport de forces suffisant. L'une des conséquences de cette action est de voir se fermer (temporairement) les marchés financiers pour emprunter à nouveau. Il faut donc que le pays concerné trouve les moyens de (a) financer ses déficits lui-même (sur l'épargne nationale ou par création monétaire) et (b) de réduire rapidement ses déficits pour arriver à l'équilibre. Concrètement – mot qui manque tant au vocabulaire qu'à l'imaginaire de JMH – cela signifie pour un pays de la zone Euro de sortir de l'Euro et de dévaluer massivement⁴. Autrement dit, ce que propose JMH a pour conséquence directe de le conduire à la situation que j'évoque comme possible dans mon texte « S'il faut sortir de l'Euro... », et qu'il entend critiquer ! Nous admirons ici la cohérence de l'auteur.

Croit-il réellement à une décision commune et concertée de tous les pays de la zone Euro pour répudier la dette publique ? Nous sortons là de l'économie politique pour entrer dans le monde des Bisounours ! Ou alors remet-il cette décision à la prochaine « révolution socialiste mondiale » ? Nous risquons d'attendre longtemps en ce cas.

Mais il y a un autre problème. JMH me fait le procès de vouloir me concentrer sur l'étranger pour éviter de poser le problème du rapport de force dans notre pays.

« la proposition de Jacques Sapir revient à admettre implicitement la légitimité de la dette publique, à sous-estimer le fait que la véritable marge de manoeuvre à retrouver est vis-à-vis de la classe possédante qui bénéficie des baisses d'impôts et de la rente tirée de la détention des bons de la dette. On comprend alors que, faute de tourner le dispositif « militaire » contre le véritable ennemi, il soit tourné contre les pays étrangers ».

D'une part, les 2/3 environ de la dette publique étant détenues par des non-résidents, une annulation massive de la dette frapperait en priorité l'étranger. Pas mal pour quelqu'un qui n'a à la bouche ou sous sa plume que des mots tels que coopération...

Je rappelle par ailleurs que je propose un rachat d'une partie de la dette à des conditions avantageuses en tenant compte de la défiance provoquée à l'étranger par les mesures que je préconise. Cette défiance ferait chuter rapidement la valeur de marchés des titres publics

⁴ Voir C. Lapavistas et alii, « The Eurozone Between Austerity and Default », *RMF-Research on Money and Finance*, occasional report, septembre 2010, URL www.researchonmoneyandfinance.org

français et permettrait de les racheter à bon compte. C'est une proposition que je fais pour éviter justement de durcir inutilement le conflit potentiel entre la France et les autres pays et pour laisser un espace à de futures négociations. Car, et ce point est fondamental et au-delà des polémiques, il n'y a pas d'opposition entre coopération et conflit mais en réalité une unité. Dans toute coopération il y a des moments de conflit et dans tous conflits des espaces de coopérations. Il faut ici relire Thomas Schelling⁵. Penser que la coopération exclut le conflit revient intellectuellement à vivre dans un monde imaginaire (celui des Bisounours) et pratiquement à se condamner à toujours s'aligner sur les positions d'autrui. Mais il est vrai qu'ayant travaillé sur les questions de stratégie de nombreuses années (de 1984 à 2002) je suis peut-être plus sensible qu'un économiste « pur ».

On voit bien que le raisonnement de JMH est à la fois économiquement incohérent (sa proposition aboutit à ce qu'il condamne soit une sortie de l'Euro), et politiquement incohérent (il m'accuse de chercher le conflit avec l'étranger alors que sa proposition le provoquerait bien plus sûrement que mon projet de rachat). Ceci est bien la preuve de la mauvaise foi qui imprègne ce texte et son auteur.

Au total, cette critique de mon propre texte est symptomatique, que ce soit par ses approximations, ses incohérences, sa méthode qui consiste à y chercher ce qui ne peut s'y trouver comme à déformer sciemment ce qui s'y trouve, de l'embarras dans lequel se trouve JMH.

Tant que l'on restait dans le domaine de positions critiques, dont certaines se situaient à un niveau élevé d'abstraction, il pouvait me donner raison sur certains points et se comporter de la manière que l'on est en droit d'attendre d'un contradicteur honnête. Mais, dès que l'on rentre dans le concret, dans le potentiellement applicable, autrement dit dès que l'on se situe dans le domaine des propositions, il lui faut discréditer par tous les moyens son adversaire et mettre fin le plus vite possible au débat. Mais, compte tenu de ce qu'il a écrit précédemment, il ne peut récuser complètement la logique que je défends. Voilà pourquoi il doit déformer, tronquer, inventer des procès qui n'ont pas lieu d'être, et en fin de compte mentir.

⁵ T.C. Schelling, *The Strategy of Conflict*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.) et Londres, 1960.